

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 27 AOÛT 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 27 août 2024, à dix-huit heures trente. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairesse  
Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1  
Madame Marjolaine Poudrier, conseillère Siège numéro 2  
Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4  
Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5  
Madame Carine Dubé, conseiller Siège numéro 6

Est absent : Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3

Les membres présents forment le quorum.

**1. Ouverture de la séance**

170-2024

La séance de la réunion extraordinaire du mardi 27 août est ouverte à 18h30 par Marilyne Gélinas, mairesse de Saint-Léon-le-Grand. Karine Trahan, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire.

CONSIDÉRANT une situation exceptionnelle;

Il est proposé par Madame Marjolaine Poudrier, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu ;

QUE le Conseil de la Municipalité de St-Léon-Le-Grand renonce au délai de 72 heures pour la disponibilité de la documentation utile pour la prise de décision et adopte l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

**2. Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation**

171-2024

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christian Charette, appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu que le conseil accepte l'ordre du jour tel que présenté à l'avis de convocation;

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation
- 3.- Adjudication de contrat – Travaux de remplacement d'une partie du réseau d'aqueduc du Grand Rang dans le cadre de la TECQ 2019-2024
- 4.- Mandat à la firme Geocivil pour procéder à l'étude géotechnique pour le nouveau glissement de terrain du rang de l'Isle suite aux pluies abondantes du 9 et 10 août 2024 – Contrat gré à gré

- 5.- Mandat à la firme Geocivil pour procéder à l'étude géotechnique pour le glissement de terrain de la route Barthélemy suite aux pluies abondantes du 9 et 10 août 2024– Contrat gré à gré REPORTE
- 6.- Période de questions
- 7.- Clôture de la séance

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil municipal le 23 août 2024 dans les délais légaux prévus par le Code municipal du Québec.

**3. Adjudication de contrat – Travaux de remplacement d'une partie du réseau d'aqueduc du Grand Rang dans le cadre de la TECQ 2019-2024**

172-2024

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite procéder à des travaux de remplacement de deux tronçons de la conduite du réseau d'aqueduc du Grand Rang;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont admissibles dans le cadre de la TECQ 2019-2024;

CONSIDÉRANT que Monsieur Francis-Paul Gélinas ingénieur de la MRC de Maskinongé a procédé à la réalisation du devis d'appel d'offres et a déposé les documents de soumissions conformes aux attentes du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les documents furent déposés sur le Service Électronique d'Appels d'Offres (SEAO) en date du 26 juillet 2024;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été déposées, tel qu'exigé par les documents ci-haut mentionnés, ce lundi 26 août 2024 à 11:00 et que ces dernières ont été ouvertes publiquement, en présence de témoins;

CONSIDÉRANT que les prix soumissionnés (taxes incluses) par les soumissionnaires étaient les suivants :

|                              | <u>Option A</u> | <u>Option B</u> |
|------------------------------|-----------------|-----------------|
| Forage 3D                    | 207 406,02\$    | 239 740,75\$    |
| Les entreprises Delorme      | 179 879,54\$    | 212 878,51\$    |
| Roxboro                      | 397 000,00\$    | 441 000,00\$    |
| André Bouvet Ltée            | 159 700,05\$    | 194 188,18\$    |
| Forage Dirigé Coulombe (FDC) | 140 603,52\$    | 153 756,88\$    |

CONSIDÉRANT que Monsieur Francis-Paul Gélinas, ingénieur pour la MRC de Maskinongé, au terme de son analyse des soumissions, juge le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences du devis et recommande d'octroyer le contrat à Forage Dirigé Coulombe (FDC);

CONSIDÉRANT que le montant résiduel disponible dans le cadre de la TECQ 2019-2024 est de 131 871\$;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Louise Ferron, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et résolu que le Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand octroi le mandat de la réalisation des travaux de remplacement d'une partie du réseau d'aqueduc du Grand Rang dans le cadre de la TECQ 2019-2024 à Forage Dirigé Coulombe (FDC), option B pour un montant de 153 756,88\$ (taxes incluses)

- QUE ce montant soit payé par la TECQ 2019-2024 au montant de 131 871\$ et que la différence soit payée par le surplus budgétaire de l'aqueduc du GRI.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

4. **Mandat à la firme Geocivil pour procéder à l'étude géotechnique pour le nouveau glissement de terrain du rang de l'Isle suite aux pluies abondantes du 9 et 10 août 2024 – Contrat gré à gré**

173-2024      CONSIDÉRANT qu'un nouveau glissement de terrain est survenu dans le rang de l'Isle lors des pluies abondantes du 9 et 10 août 2024 et que ce dernier affecte l'intégrité structurelle de la route;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Charette, appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu que le Conseil de la municipalité de St-Léon-Le-Grand mandate la firme Geocivil, situé au 957A, rue Royale, Trois-Rivières (Québec) G9A 4H7 pour procéder à l'étude géotechnique pour le nouveau glissement de terrain du rang de l'Isle suite aux pluies abondantes du 9 et 10 août 2024 au montant de 27 650\$ plus les taxes applicables (offre de services techniques #2469);

Madame la mairesse demande le vote.  
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

5. **Mandat à la firme Geocivil pour procéder à l'étude géotechnique pour le glissement de terrain de la route Barthélemy suite aux pluies abondantes du 9 et 10 août 2024– Contrat gré à gré**

REPORTÉ      CONSIDÉRANT qu'un glissement de terrain est survenu sur la route Barthélemy lors des pluies abondantes du 9 et 10 août 2024 et que ce dernier affecte l'intégrité structurelle de la route ;

IL EST PROPOSÉ par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et il est résolu que le Conseil de la municipalité de St-Léon-Le-Grand mandate la firme Geocivil, situé au 957A, rue Royale, Trois-Rivières (Québec) G9A 4H7 pour procéder à l'étude géotechnique pour le glissement de terrain de la route Barthélemy suite aux pluies abondantes du 9 et 10 août 202

Madame la mairesse demande le vote.  
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

6. **Période de questions**

7. **Clôture de la séance**

174-2024      L'ordre du jour étant épuisé Madame Marjolaine Poudrier propose, appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu de clôturer la séance à 18h39.

Proposition adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Karine Trahan, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Marilyne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

\_\_\_\_\_  
Mairesse